

# Le pari réussi de la désinflation

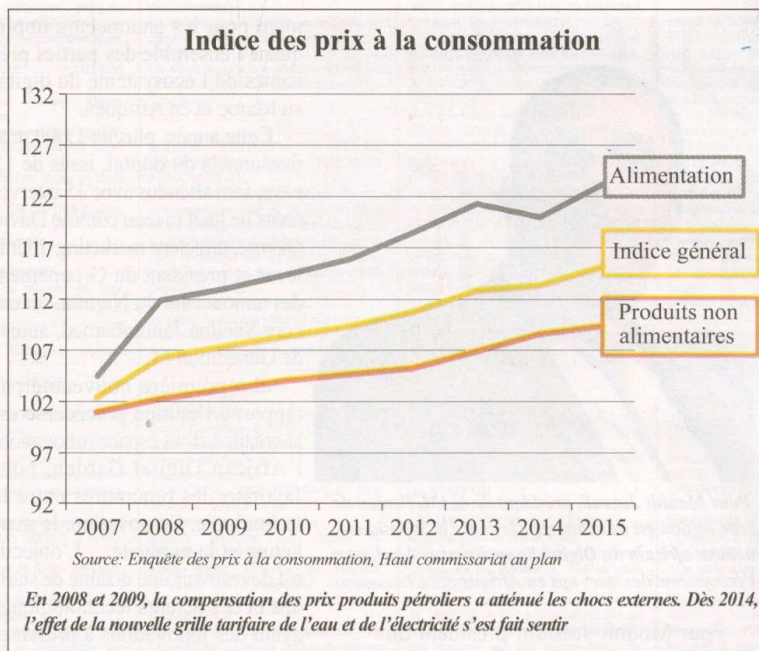
• Le taux de l'inflation en dessous de 2% depuis 2008

• L'alimentaire, la composante difficilement maîtrisable

EN attendant le projet de Bank Al-Maghrib visant le ciblage de l'inflation dès 2017 pour préparer le terrain à la flexibilité partielle du régime de change, l'indice des prix à la consommation reste cantonné sous le seuil de 2%.

Les projections de la banque centrale tout autant que celles du Haut commissariat au plan tablent respectivement sur une inflation de 1,6 et 1,7% cette année.

D'ailleurs, en octobre, l'indice des prix à la consommation (IPC) a légèrement fléchi (0,3%) comparativement au mois précédent. Cela tient au recul de 0,9% du prix des produits alimentaires et boissons non-alcoo-



lisées alors que le non-alimentaire se stabilise (0,1%). Les prix des articles

d'habillement et chaussures, le transport et l'enseignement sont toujours orientés à la hausse.

Depuis le début de l'année, l'IPC fluctue entre hausse, baisse et stagnation sous l'effet des produits alimentaires. Le mois de septembre en particulier était marqué par une augmentation de 0,7% tirée par les tarifs des produits alimentaires. Globalement, la politique monétaire poursuit un rôle dans la stabilité des prix. Et ce, même si depuis fin 2015, le prix du carburant est libre alors qu'une nouvelle grille tarifaire est appliquée pour l'eau, l'électricité et l'assainissement depuis 2014. Leur impact a été limité pour deux raisons: la chute des cours des produits pétroliers au niveau international (même s'ils ne sont pas automatiquement appliqués, comme cela a été relevé par Bank Al-Maghrib) et le gel de l'augmentation du prix de l'eau en 2016.

Au cours des dix dernières années, l'inflation est sur une tendance haussière, excepté la surchauffe de 2008, année marquée par la flambée du cours du pétrole et des matières premières. Ainsi, l'inflation et l'inflation sous-jacente ont augmenté de 3,9% rompant ainsi avec la tendance observée avant 2007.

Cette surchauffe a été également attribuée à la remontée des prix des produits alimentaires de base ainsi que des tarifs du transport privé. Le renchérissement des produits importés s'est traduit par un effet de diffusion en particulier dans les services. Mais dès 2009, l'on assiste à un reflux de l'inflation importée en

raison du repli des cours des matières premières et des prix à la consommation. Les prix des produits à base de céréales ont diminué de 5,2% et ceux des huiles ont reculé de 3,3%.

L'inflation est ainsi revenue à 1% avant de passer à 0,9% en 2010. Le ralentissement est également constaté au niveau de l'inflation sous-jacente, un indicateur qui retrace la tendance fondamentale des prix: 0,4% en 2010 contre 0,7% en 2009.

Le gel du mécanisme d'indexation des produits pétroliers a joué un rôle important dans l'atténuation des chocs externes en 2010. Pareil pour les prix des autres produits réglementés (eau, électricité, etc.).

Seuls les produits alimentaires ont été à l'origine des fluctuations constatées. D'ailleurs, l'indice des prix des produits alimentaires est resté sur une tendance haussière durant les dernières années, en particulier les agrumes, les huiles, les légumineuses sèches, le poisson frais ainsi que les céréales non transformées.

2012 marque un changement: l'inflation remonte à 1,3% après s'être maintenue à 0,9% pendant deux années de suite.

A l'origine, le relèvement du prix du carburant et la hausse du prix des produits alimentaires, en particulier le prix des légumes frais. Ces hausses ont été néanmoins contrebalancées par la baisse du tarif des communications.

Deux ans plus tard, l'inflation est repassée sous le seuil de 1%. Elle s'est établie à 0,4% 2014 contre 1,9% en 2013 et une moyenne de 1% entre 2009 et 2012. Une évolution attribuée au ralentissement de la progression des prix de plusieurs produits. Le tout sachant que les prix des carburants et lubrifiants ont progressé de 7% sous l'effet de la réduction de la subvention à certains produits pétroliers. De même, les prix des autres produits réglementés ont enregistré une accélération de 1,4 à 1,7%, suite à la mise en place de la nouvelle tarification d'eau et d'électricité. Celle-ci s'est également fait sentir en 2015, une année durant laquelle l'IPC s'est établi à 1,6%.

Cette évolution résulte essentiellement du renchérissement des produits alimentaires. En revanche, les prix des carburants et lubrifiants ont baissé de 16,1% après une progression de 7%. □

K. M.

Pour réagir à cet article:  
courrier@economiste.com